



# SENSIBILISATION DES MINEURS 2024



France Victimes Nord Franche-Comté

# SOMMAIRE

01

À propos de nous

02

Les expositions présentées

03

Bilan des expositions

04

D'autres actions à destination  
des mineurs

05

Les projets pour 2025



## Notre histoire



L'association d'aide aux victimes du Pays de Montbéliard est née de la volonté collective d'acteurs du monde judiciaire et social.

Les statuts de l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes d'Infractions (AIAVI) ont été déposés en Sous-préfecture de Montbéliard et publiés au Journal Officiel le 11 décembre 1990.

Son siège à l'époque était situé à la cité judiciaire. En 2005, l'AIAVI a été élue au conseil d'administration de l'INAVEM (aujourd'hui France Victimes) jusqu'en 2020.

En 2013, la Cour d'appel de Besançon a sollicité l'association pour maintenir un service d'aide aux victimes dans le département de la Haute-Saône. En 2016, la Cour a également appelé de ses vœux une fusion entre l'AIAVI et l'association belfortaine AVADEM.

L'assemblée générale du 17 juin 2019 a adopté le nom de France Victimes Nord Franche-Comté dans le souci d'harmoniser l'identité des associations d'aide aux victimes à l'échelle nationale et de souligner qu'elle intervient sur les ressorts des tribunaux judiciaires de Montbéliard, de Belfort et de Vesoul.

L'association bénéficie d'un agrément de l'Etat au titre du ministère de la Justice depuis le 4 mars 2021.

## Notre mission

Notre mission consiste à assurer aide et assistance aux victimes, de leur apporter une information précise sur leurs droits, de les accompagner dans leurs démarches et ce en intervenant au plus près de la commission de l'infraction tout au long du processus judiciaire. L'association propose un accompagnement juridique, social et ou psychologique.

Depuis le Décret n° 2018-329 du 3 mai 2018, instituant les Comités Locaux d'Aide aux Victimes, France Victimes Nord Franche-Comté prend en charge également les victimes d'actes terroristes, d'accidents collectifs et les sinistrés de catastrophes naturelles majeures.



## Nos valeurs

- Attachement aux valeurs républicaines ;
- Fonctionnement associatif démocratique ;
- Universalisme ;
- Humanité ;
- Bienveillance ;
- Neutralité ;
- Objectivité ;
- Professionnalisme ;
- Déontologie France Victimes.



Depuis la signature d'une convention avec la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Franche-Comté en 2021, France Victimes NFC continue ses efforts pour sensibiliser les jeunes à la justice. En partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), deux expositions ont été créées par Les Productions de l'Ordinaire, ciblant spécifiquement les tranches d'âge de 9 à 13 ans et de 13 à 18 ans. Ces initiatives visent à informer les jeunes sur leurs droits et devoirs, tout en leur fournissant les outils nécessaires pour comprendre et accéder à la justice.

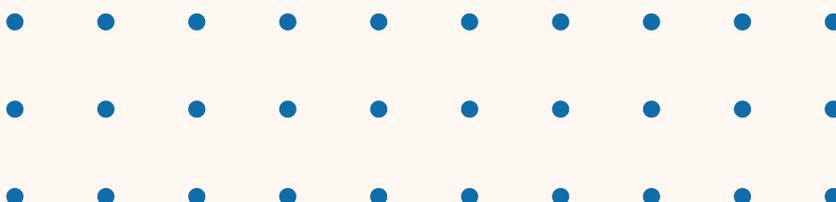
## L'exposition "9-13 Moi, jeune citoyen"

Cette exposition, intitulée "9-13 Moi, jeune citoyen", s'adresse aux enfants âgés de 9 à 13 ans. Elle se compose de cinq panneaux représentant les principaux lieux de vie des enfants : la maison, la rue et l'école. Ces panneaux sont accompagnés de plusieurs "fiches questions" liées à la citoyenneté et à la justice.

Ces fiches permettent aux juristes d'instaurer le dialogue avec les participants. Puis, grâce au système sonore du panneau les enfants écoutent les réponses enregistrées par différents interlocuteurs (le copain d'école, les parents, le directeur d'école, le policier, le travailleur social et le juge).

Finalement, les animateurs reprennent la dernière réponse (celle du juge) afin d'expliquer les règles en vigueur sur ces thématiques.

Cette exposition participe à la sensibilisation des enfants à la justice et la citoyenneté.



## L'exposition "13-18 Ado, citoyen"

Cette exposition, "13-18 Ado, citoyen", s'adresse aux adolescents âgés de 13 à 18 ans. Conçue en 2016, elle existe en format numérique depuis 2020, facilitant ainsi sa diffusion. Cette exposition, composée d'une mallette interactive et de fiches thématiques, aborde des sujets liés à la justice et à la citoyenneté de manière plus approfondie que l'exposition dédiée aux plus jeunes.

Après avoir présenté au groupe les fonctions de la justice et effectué un rappel sur les droits et devoirs des jeunes, les animateurs demandent aux adolescents de choisir des "fiches questions" afin d'en débattre.

À l'issue des échanges, les animateurs apportent les réponses légales et répondent aux éventuels questionnements. L'objectif de cette animation est de faire prendre conscience aux adolescents de leur responsabilité, de connaître le fonctionnement de l'institution judiciaire et d'identifier les acteurs et lieux d'écoute.



13 | 18 Ado et Citoyen

**Peut-on m'obliger  
à me marier ?**

13 | 18 Ado et Citoyen

**Puis-je être adopté ?**

13 | 18 Ado et Citoyen

**Est-ce qu'un adulte  
peut avoir des relations  
sexuelles avec un mineur ?**

13 | 18 Ado et Citoyen

**Code civil, Code pénal...  
à quoi ça sert ?**

13 | 18 Ado et Citoyen

**Ai-je le droit d'écrire  
tout ce que je pense  
sur les réseaux sociaux ?**



Sur l'année 2024, l'exposition « 13-18 Ado, citoyen » a été proposée à un total de 35 classes, dont 12 dans le nord du département du Doubs, 11 dans le département de la Haute-Saône et 12 dans le Territoire de Belfort, touchant ainsi environ 1 000 élèves. Cette exposition a également été proposée à environ 20 jeunes en dehors du cadre scolaire.

De même, une classe de CM1 et une classe de CM2 dans le nord du département du Doubs, ont bénéficié de l'exposition « 9-13 Moi Jeune Citoyen », ce qui équivaut à environ 50 élèves sensibilisés.

## Classes touchées

En 2024 l'association est intervenue avec les deux expositions dans 37 classes dont 30 classes de 4ème et 5 classes de 3ème.

# 37

classes touchées

## Élèves sensibilisés avec les expositions

# 1 070

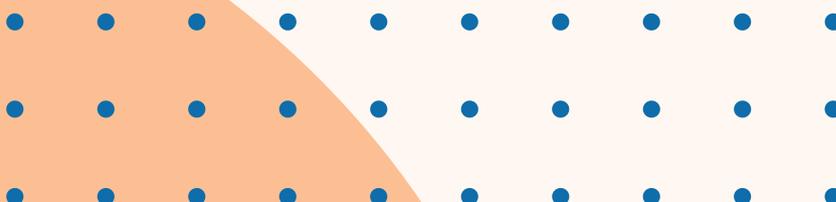
Les 37 classes touchées représentent 1 070 élèves.

En moyenne, cela représente 4 classes sensibilisées par établissement.

Le total des établissements dans lesquels l'association est intervenue s'élève à 10 dont 8 collèges.

# 10

Nombre d'établissements



## L'accueil des classes aux audiences correctionnelles

En partenariat avec le Tribunal Judiciaire de Montbéliard, les juristes de l'association accueillent des élèves de différents niveaux (collège, lycée, études supérieures) lors de certaines audiences correctionnelles.

L'objectif est d'ouvrir les portes de la juridiction et de faire connaître son fonctionnement.

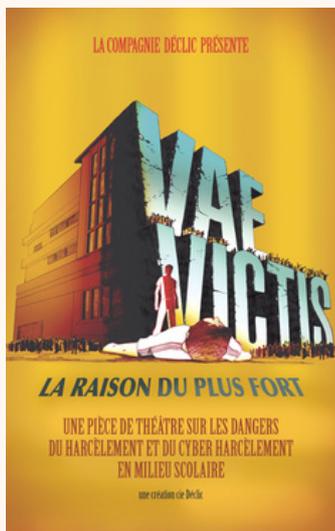
En 2024, 10 classes ont été accueillies, ce qui représente environ 300 élèves.

## Participation à d'autres actions de sensibilisation

### 6ème édition de la Nuit du droit

En 2024, le tribunal judiciaire de Vesoul a organisé un procès fictif à l'occasion de la "Nuit du droit" le 3 octobre. Les juristes ont pris part à cet événement de découverte de la justice. Une classe de 4ème du collège de Dampierre-sur-Salon avait été choisie pour y participer.

France Victimes a également présenté la justice restaurative à cette occasion au tribunal de Montbéliard. Cette soirée a permis de sensibiliser 3 classes sur cette thématique. Lors de cet événement, les juristes ont proposé aux établissements présents d'intervenir dans leurs classes afin de présenter l'une des expositions.



### "Vae Victis"

En novembre 2024, à l'initiative du CISPD de PMA, une pièce de théâtre sur les dangers du harcèlement et du cyberharcèlement en milieu scolaire a été présentée à plus de 1 500 jeunes à Montbéliard. L'objectif était de les sensibiliser et d'ouvrir les réflexions. L'association a participé à un débat avec les élèves et les comédiens à l'issue de la représentation.

### La semaine contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la semaine contre les violences faites aux femmes organisée au printemps 2024 par le Lycée Armand Peugeot de Valentigney, les juristes ont sensibilisé 50 élèves à cette thématique. Après avoir mené des actions dans leur établissement, les jeunes ont remis un don à l'association.

### Le forum des métiers

Les professionnels de l'association ont eu l'occasion de présenter leurs missions lors d'un forum des métiers organisé par le lycée Cuvier en avril 2024 à Montbéliard. Environ 150 lycéens ont pu découvrir les métiers du droit.

## Participation à d'autres actions de sensibilisation

### Journée de prévention des violences intra-familiales

Le 15 octobre 2024, l'association a participé à une journée de prévention des violences intra-familiales à Gray. À cette occasion, environ 150 collégiens ont participé à plusieurs ateliers : questionnaire sur les violences intra-familiales, exposition, violentomètre,...



### Journée des droits de l'enfant

Le 20 novembre 2024, l'association a co-organisé une action avec le périscolaire de Saulx-les-Vesoul. À cette occasion, une dizaine d'enfants de 8 à 10 ans ont participé à plusieurs ateliers : jeu de piste, photolangage, peinture de fresque. Cette journée visait à sensibiliser les plus jeunes sur leurs droits et leurs devoirs.

**En 2024, ces actions de sensibilisation ont bénéficié à 2 260 enfants.**

### Convention relative au parcours d'accompagnement des mineurs victimes (PAMIVI)

Le 18 décembre 2024, le tribunal judiciaire de Vesoul, le barreau de la Haute-Saône et l'association France Victimes Nord Franche-Comté, ont signé la convention PAMIVI. Elle a pour objet l'expérimentation d'un programme de prise en charge et d'accompagnement spécifique et adapté aux victimes mineures. En 2024, 83 mineurs ont bénéficié de ce programme.

## Sensibilisation des 9-13 ans

Cette année, l'association a à cœur de renforcer la sensibilisation des plus jeunes et notamment des enfants âgés de 9 à 13 ans. Pour cela, une intervention avec l'exposition "9-13, Moi jeune citoyen" a été proposée à 14 écoles élémentaires, dont 10 ont d'ores et déjà manifesté leur grand intérêt, ce qui représente 22 classes de CM1-CM2 programmées sur 2025.

Dans le but d'améliorer la sensibilisation des plus jeunes, l'association a organisé un concours de dessin avec un établissement scolaire à l'occasion de la journée européenne des victimes. Les enfants ont été invités à réaliser un dessin sur la thématique de l'aide aux victimes. Ces dessins seront ensuite réutilisés sur la nouvelle campagne d'affichage à destination des enfants.

Des flyers plus adaptés vont également être retravaillés en adéquation avec le public visé.

## Accueil d'un chien d'assistance judiciaire

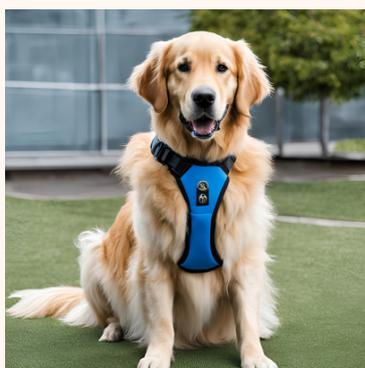
En décembre 2022, le Garde des Sceaux a annoncé la généralisation du dispositif de chiens d'assistance judiciaire en France.

Depuis, plusieurs expérimentations ont confirmé l'impact positif de ces chiens. Leur présence a démontré des effets apaisants dans l'accompagnement des victimes, en particulier auprès des mineurs.

En effet, la présence du chien renforce le soutien émotionnel apporté aux victimes ce qui peut faciliter la prise de parole et favoriser le lien entre la victime et les professionnels tout au long de la procédure judiciaire; la présence du chien étant rassurante.

L'association s'est engagée dans une formation auprès de l'association HandiChiens dans le but d'obtenir un chien d'assistance judiciaire. Elle espère accueillir un chien dès 2025.

Grâce à ce projet, France Victimes aspire à recevoir et accompagner davantage de mineurs.

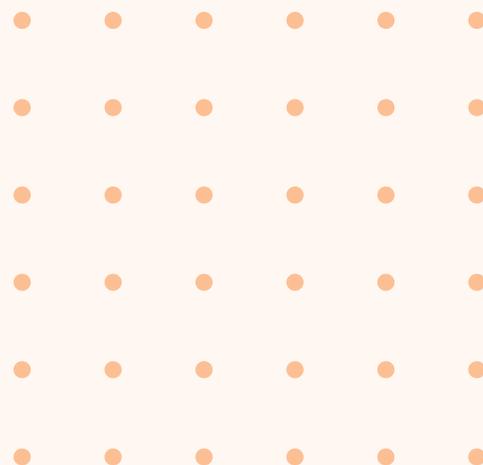


# France Victimes Nord Franche-Comté



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Tél : 09 70 19 52 52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

[contact@france-victimes-nfc.fr](mailto:contact@france-victimes-nfc.fr)

[www.france-victimes-nfc.fr](http://www.france-victimes-nfc.fr)